
Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte
Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris
(Institut historique allemand)
Band 22/1 (1995)

DOI: 10.11588/fr.1995.1.59197

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

OLIVIER BOUZY

LES ARMES SYMBOLES D'UN POUVOIR POLITIQUE:
L'ÉPÉE DU SACRE, LA SAINTE LANCE, L'ORIFLAMME,
AUX VIII^e-XII^e SIÈCLES
(planches I-VIII)

Cet article reprend quelques-unes des conclusions d'une thèse que j'ai soutenue, sous la direction de M. le professeur Philippe Contamine, sur les épées, les lances et les étendards du VIII^e au XII^e siècle. Images et textes médiévaux m'ont amené à considérer les armes non seulement sous l'aspect pratique de «l'outil de travail» du combattant mais également comme symbole de puissance¹. Cet aspect n'apparaîtra pas comme une nouveauté pour quiconque aura jeté les yeux sur la tapisserie de Bayeux, et plus précisément sur la façon dont le duc Guillaume le Conquérant, mais aussi le comte Guy de Beaurain arborent ostensiblement une épée dans l'exercice de leur pouvoir. L'épée n'était d'ailleurs pas le seul symbole de pouvoir des *milites*, elle était le luxe du combattant riche, avant de devenir l'attribut du combattant noble, et c'est par ce biais qu'elle posséda dès le départ une charge symbolique au moins aussi importante que sa fonction militaire. Mais la lance (et plus encore l'épieu), loin d'être une sorte d'arme du pauvre, outil au rabais de piétons peu fortunés, fut en fait l'arme par excellence du combattant. Elle était non seulement bien plus dangereuse que l'épée, parce que son allonge est plus grande et parce qu'on peut éventuellement la lancer, mais elle fut elle aussi utilisée comme emblème du pouvoir. Ce sont ces réflexions que je souhaite exposer ici, en examinant plus particulièrement deux armes symboliques, la Sainte Lance et les épées de sacre, celle des rois de France et celle de l'empereur, que je mettrai en liaison avec deux autres attributs du pouvoir royal, le grand sceptre et l'Oriflamme.

La lance et l'étendard

La lance

Chez les rois mérovingiens la transmission du pouvoir royal d'un roi à son fils se faisait par le moyen d'une lance. A la fin du XI^e siècle, une délégation de pouvoir à un ambassadeur, comme celle qui est décrite par la Chanson de Roland, consistait dans la remise d'un gant et d'un bâton. Il faut bien croire que le bâton dont il est question

1 Je me référerai implicitement à ma thèse pour tout ce qui concerne la chronologie: «Epées, lances et enseignes entre Loire et Meuse, du milieu du VIII^e à la fin du XII^e siècle» soutenue en mars 1993 sous la direction de M. Philippe Contamine, 1100 pages, non encore imprimée.

désigne la lance, ou du moins sa hampe². La lance était, par ailleurs, un symbole de pouvoir dès l'Antiquité, comme le révèle le camée de Licinius, conservé au cabinet des médailles de la Bibliothèque Nationale de Paris, qui montre un empereur portant une lance et un globe (fig. 1). Sur le plat cérémonial de Théodose conservé à la Real Academia de la Historia de Madrid, la lance est remplacée par un grand sceptre, surmonté d'un pommeau, entre les mains d'un prince associé à l'empereur, Valentinien II ou Arcadius, qui par ailleurs tient également le globe (fig. 2). Il est intéressant de rapprocher ces représentations des images impériales postérieures, comme celle d'Otton II (fig. 3), également figuré avec un globe (circa 983) et le grand sceptre³. Dans une autre enluminure, montrant Otton III (circa 1000), la boule sommitale du sceptre est ornée d'un oiseau doré (fig. 4). On peut interpréter cette lance, de toute évidence, comme étant le symbole de la puissance militaire de l'empereur, pouvoir qui s'exerce sur l'ensemble du globe dont il tient l'image. C'est pourquoi on étudiera parallèlement le grand sceptre et la lance, en cherchant à mettre en valeur leur rôle militaire.

Au cours du X^e siècle, la lance devint un drapeau, par l'adjonction d'une étamine: pennon, bannière, fanion, etc. C'est pourquoi on sera amené à étudier, parmi les insignes de puissance, les enseignes au même titre que les lances, et, bien sûr, les plus importantes d'entre elles: l'Oriflamme et la Sainte Lance.

L'étendard: successeur de l'aigle

Ce grand sceptre que portent les empereurs Otton II et Otton III est vraisemblablement un avatar de l'aigle romaine. On ne sait d'ailleurs pas quel autre volatile, si ce n'est peut-être la colombe du Saint Esprit, serait mieux choisi pour décorer le sceptre du restaurateur du Saint Empire Romain Germanique, ni quel autre emblème serait plus digne de se trouver à la tête des armées impériales. Or les aigles, si elles ne sont pas absentes des textes du Moyen Age, sont rarement mentionnées. C'est d'abord le *vexillum* qui se trouve cité à la tête des armées, puis l'étendard. On tâchera donc de vérifier si ce symbole de la puissance militaire de l'empereur dont les enluminures nous transmettent l'image, lance ou grand sceptre décoré – quelquefois – d'une aigle, est bien l'objet que les textes désignent sous le nom d'étendard à partir du XI^e siècle.

Pour mieux connaître la hiérarchie des enseignes, il semble intéressant de se référer aux descriptions d'Ammien Marcellin, de Végèce et d'Isidore de Séville concernant l'Antiquité tardive. D'après eux il en existe trois types: l'aigle (*aquila*) est l'emblème d'une légion, le dragon (*draco*), étoffe pourpre fixée au sommet d'une longue hampe, est à la tête d'une cohorte, enfin un *pilum* orné d'une bande d'étoffe est à la tête soit d'un manipule, soit d'une centurie. On retrouve une ou plusieurs de ces enseignes dans les rangs des armées de l'Empire Germanique, des royaumes de France et d'Angleterre. C'est en Angleterre qu'on trouve, en liaison avec le dragon, la plus

2 Ce que nous montrent les nombreuses mentions parallèles, dans les capitulaires et les cartulaires, des armes dont le port est autorisé lors des duels ou des assemblées d'hommes libres entre 805 et 1127: *baculus et scutum d'une part, lancea et scutum d'autre part*

3 Chantilly, musée Condé, ms. 15654 (feuillet libre).

ancienne attestation de l'usage militaire de l'étendard (1016)⁴. L'étendard fut placé dès 1138 sur un char à quatre roues⁵. Le dragon, repris comme enseigne par les ducs de Normandie après la conquête de l'Angleterre (fig. 5), fut fixé sur l'étendard au plus tard en 1184⁶.

Un «drapeau» (*vexillum*) est attesté à la tête des armées par le cartulaire de Gorze pour 982⁷. *Vexillum* peut alors être traduit par les mots *enseigne* ou *gonfanon*, mais pas par *bannière*, car celle-ci ne semble pas antérieure à la fin du XII^e siècle. L'*enseigne* est à la fois un drapeau porté en avant des troupes en marche et un cri de guerre, commun à une armée, bref, tout ce qui sert de ralliement aux troupes dans un combat. Les tissus qui décoraient uniquement *pila* et *dracones* s'étendent donc à toutes les enseignes, ce que révèle l'étymologie des noms pennon, bannière, gundfano, formés sur la racine latine *pannus* ou germanique **fanan* (tissu). Mais la situation se modifie au cours du XI^e siècle, lors de l'apparition de la Sainte Lance et de la création dans la littérature de l'oriflamme, qui fut dès lors désignée comme étant l'équivalent de l'enseigne⁸.

On rapprochera par ailleurs l'image du sceptre des Otton de la description de l'étendard. De nombreux textes s'accordent à définir l'étendard comme une hampe, dorée ou argentée, surmontée d'une pomme ou d'un pommeau, sans aucune étamine, d'où le surnom de «candélabre» qui lui est attaché⁹. En effet, si c'est finalement son

4 Mathieu de Westminster (1016), dans: Du Cange, *Glossarium mediae et infimae latinitatis: Relicto loco qui ex more erat inter draconem et standardum, cucurrit in aciem prima*. Il courut en première ligne, en un lieu qui comme d'habitude était entre le dragon et l'étendard. Un dragon est attesté dans la tapisserie de Bayeux, dans les rangs des Saxons. Il s'agit d'un emblème découpé en forme de bête, tel qu'il en apparaît déjà dans le Psautier Doré de Saint-Gall. Les Normands de Guillaume le Conquérant ont de leur côté quelque chose d'équivalent: une enseigne semi-circulaire, frangée de neuf flammes, décorée d'un oiseau. Cette enseigne est importante, car elle est portée aux côtés du gonfanon de Guillaume peu avant que les troupes normandes n'arrivent au contact des Anglais.

5 *Historia Ricardi Hagustaldensis de gestis regis Stephani, et bello Standardii* (1138), dans: Roger TWYSDEN, *Historiae anglicanae scriptores X*, Londres 1652, col. 321: *Mox autem aliqui eorum in medio ejusdam machinae quam ibi adduxerunt, unius navis malum erexerunt, quod standard appelaverunt*. Mais bientôt quelques uns d'entre eux dressèrent le mât d'un navire, qu'ils appelèrent étendard, au milieu d'une voiture qu'ils avaient apportée là.

6 Chronicon andrense, dans: Du Cange, *Glossarium mediae et infimae latinitatis: Standardum altissimum, dragonem desuper praeferentem, comes secum super currum quatuor rotarum duci fecit*. Le comte fit conduire avec lui sur un char à quatre roues un étendard très haut, portant à son sommet un dragon.

7 Armand D'HERBOMEZ, *Cartulaire de l'abbaye de Gorze*, Paris 1898-1902, pièce 199, p. 335 (982): *In die belli quod fuit inter nos et Sarracenos, sub fanone nostro, hoc est imperiali vexillo*. En un jour de la guerre qui fut entre nous et les Sarrasins, sous notre fanion, c'est à dire l'enseigne impériale.

8 Pierre JONIN, *La Chanson de Roland*, Paris 1979, v. 3093-3095: *Gefreid d'Anjou portet l'orie flambe*, v. 3545: *Geifred d'Anjou, ki l'enseigne teneit*.

9 Raymond de Aguiles, *Historia Francorum qui ceperunt Hirusalem* (1096-1099), Migne PL 155, col. 666: *Comes autem Northmanus, cernens Ammiratii stantarum habentem quoddam pommum aureum in summitate haste, quae erat coperta argento, irruiat vehementer super illum*. Mais le comte de Normandie, voyant l'étendard de l'amiral, qui avait un pommeau en or au sommet de sa hampe qui était couverte d'argent, s'élança violemment contre lui. – Louis BREHIER, *Histoire anonyme de la première croisade*, Paris 1924, pp. 214: *Comes autem de Nortmannia cernens admirabiliū standarum habentem quoddam pomum aureum in summitate haste ... Nostri autem acceperunt ejus stantarum quod comparavit comes de Nortmannia XX marchas argenti et dedit patriarche in Dei honorem sanctique Sepulchri*. Mais le comte de Normandie distinguant l'étendard de l'amiral, qui avait un pommeau d'or au sommet de sa hampe ... Mais les nôtres reçurent son étendard que le comte de Normandie évalua à vingt marcs d'argent et qu'il donna au patriarche en l'honneur de Dieu et du saint Sépulcre. – Reiner RENESC, Albert

sens militaire qui l'a emporté, la plus ancienne attestation du mot étendard concerne un luminaire¹⁰. L'étendard est une enseigne de grande valeur: quand il commença à se répandre dans les autres royaumes, il fut d'abord réservé aux rois, qui y accrochèrent par la suite leur bannière, et se trouva de ce fait à la tête de l'armée.

Plus encore, les vers 3329 et 3330 de la Chanson de Roland énumèrent trois enseignes que l'on peut reconnaître comme étant celles citées par les auteurs de l'Antiquité tardive: le dragon, l'enseigne et l'étendard. Comme le texte assimile alors l'enseigne et l'oriflamme (dont on verra dans le dernier chapitre qu'il s'agit de la Sainte Lance), l'étendard est donc identifiable comme le seul élément non cité de la triade antique, c'est-à-dire l'aigle. Cette hypothèse est confortée la juxtaposition de trois textes:

- un texte de Pierre Tudebod qui rapproche l'étendard du *vexillum*¹¹,
- l'extrait déjà cité du cartulaire de Gorze (982), qui fait du *vexillum* le gonfanon de l'empereur,
- un lexique mal daté, mais rédigé en liaison avec le *Dragon normand* (1168–1169) d'Etienne de Rouen, qui compare le gonfanon à l'aigle¹².

En définitive, l'emblème militaire de l'empereur est une lance. C'est l'aigle, appelée gonfanon au X^e siècle, étendard au XI^e, et dont la description correspond aux images du grand sceptre. Notons que la taille relativement modeste des grands sceptres représentés n'est pas un obstacle à cette interprétation; l'étendard porté par l'empereur n'est pas nécessairement celui qui sert de point de ralliement aux troupes au combat: selon l'étendue du champ de bataille, on peut faire des étendards de toutes tailles, allant, nous l'avons vu, jusqu'à utiliser pour cela des mâts de navire. Enfin le grand sceptre ne doit pas être confondu avec le sceptre court, qui est surmonté d'une fleur de lys. On retrouve ce petit sceptre également entre les mains des anges et du Christ; c'est le symbole de la médiation exercée par le roi entre la terre et le ciel.

d'Aix, *Chronicon Hierosolymitanum*, Helmaestadt 1584, livre 6, chap. 50, fol 142v^o: *longissima hasta argento coperta per totum, quod vocant standart, et quae regis Babyloniae exercitui signum praeferebatur, et circa quam praecipua virtus densabatur*. Une très longue hampe entièrement couverte d'argent, qu'ils appellent étendard, et qui est portée en avant de l'armée du roi de Babylone, et autour de laquelle se rassemblent les principales forces. – Robertus Monachus s. Remigii Remensis, *Historia Jherosolomitana* livre IX, chap. 4 (1100), Migne PL 155, col. 756: *Standarum, quod in summitate argentae hastae pomum habebat aureum, comes Normanniae obtulit Sepulchrum Domini*. Le comte de Normandie offrit au saint Sépulcre l'étendard, qui au sommet d'une hampe d'argent portait un pommeau en or.

10 Vita s. Desideri Cadurcae urbis episcopi, M.G.H., Script. Rer. Merov. IV, chap. 17, p. 576 (c. 800): *Resplendent candelabra, nitet pumorum rotunditas, fulgit recentarii colique varietas nec desunt patenae sacris propositionis panibus praeparatae, adsunt et stantarii magnis cereorum corporibus aptati*. Les candélabres resplendissent, la rotondité des pommeaux brille, la variété de vase et de filtre scintille, les patènes pleines d'offrandes consacrées ne font pas défaut, et les étendards (cierges) de cire préparés en grandes masses sont présents.

11 Petrus Tudebodus, *Historia de Hierosolymitano itinere*, livre V (1100), Migne PL 155, col. 820: *Unus autem nostrorum accepit standarum ammiravisi, desuper quod erat pomum aureum, hasta vero tota coperta argento: quod standarum apud nos dicitur vexillum*. Mais l'un des nôtres reçut l'étendard de l'amiral, au dessus duquel était un pommeau d'or, mais la hampe était toute couverte d'argent: lequel étendard est chez nous appelé enseigne.

12 Glossaire, II, 500, 1, dans: *Mittellateinisches Wörterbuch der Bayerischen Akademie der Wissenschaften*, Munich 1959, t. 1, col. 843, 35: *Victrices aquilas: Guntfano*. Les aigles victorieuses: le gonfanon.

Emploi des insignes de pouvoir

On trouve dans l'iconographie médiévale de nombreuses représentations de rois siégeant en majesté, ce qui permet de se faire une idée de la hiérarchie des enseignes. La façon dont on les porte indique les positions sociales respectives du dominant et du dominé. Dans le psautier d'Utrecht, David, prototype du roi chrétien, siège deux fois avec la lance¹³, une fois avec le sceptre et le globe. Saül siège uniquement avec l'épée sur les genoux¹⁴ ou avec l'étendard dans l'autre main (fig. 6). Sur la tapisserie de Bayeux, le duc Guillaume est représenté six fois siégeant: une fois sans arme, quatre fois avec l'épée, une fois avec une enseigne (fig. 7). Face à lui, le roi Edward est représenté siégeant avec le sceptre, le roi Harold siège une fois avec le sceptre et le globe (fig. 8), et une fois avec une lance (fig. 9). Une autre miniature représente Ezéchias avec la lance et le sceptre fleurdelisé (fig. 10).

On conclura que les attributs diffèrent selon le rang du prince: l'empereur et les rois portent le globe (qu'on retrouve par ailleurs également dans la main du Christ), soit avec le sceptre court¹⁵, symbole angélique, soit avec le sceptre long – l'étendard – ou la lance, emblèmes de commandement. L'épée, quand elle apparaît, comme dans le cas d'Otton III et d'Harold, est portée par un dignitaire debout à proximité du souverain. Dans la tapisserie de Bayeux, Harold porte une lance lors d'un entretien particulier. On peut supposer que c'est à l'occasion d'une délégation de pouvoir, et qu'il s'agit de la transmission du «bâton», ou bien que la situation qu'il est en train de régler est d'ordre militaire.

La lance et le grand sceptre ne sont pas portés l'un avec l'autre, peut-être tout simplement pour la raison que deux insignes de grande taille seraient encombrants, mais plus probablement parce qu'il s'agit du même symbole. En revanche, la lance et le petit sceptre, ou le grand et le petit sceptre sont portés ensemble¹⁶. Si le sceptre long, ou étendard, et la lance s'excluent réciproquement, c'est donc qu'ils doivent avoir la même valeur: ce sont des emblèmes utilisés pour exprimer la puissance militaire des empereurs et des rois. Le cas particulier de Saül portant à la fois le grand sceptre et l'épée, emblèmes à première vue redondants, pourrait d'abord s'expliquer par la volonté de mettre en valeur sa qualité de guerrier et de chef d'armée. Mais cette explication est peu probable, car la Bible souligne au contraire la plus grande valeur militaire de David. En fait, il est vraisemblable que cette combinaison est liée au cas particulier de l'illustration du psaume 51 (actuel 52): le roi porte son sceptre – ce qui est normal – mais l'épée est celle dont Doëg va user pour massacrer Ahimelech et toute sa famille.

Le nombre de représentations de rois en majesté est insuffisant pour que l'on puisse être certain d'avoir bien compris la signification des différentes attitudes. Mais il ne faut pas négliger un détail difficilement repérable sur les illustrations: une

13 Psautier d'Utrecht (IX^e siècle), Utrecht, Bibliothek der Rijksuniversiteit, cod. 84. Susy DUFRENNE, *Les illustrations du psautier d'Utrecht*, Paris 1972.

14 Psautier de Hautvilliers (milieu IX^e siècle), Oxford, Bodleian Library, ms. Douce 59, fol. 51v^o. Jean HUBERT, Jean PORCHER, Wolfgang Fritz VOLBACH, *L'Empire carolingien*, Paris 1968 (Univers des formes), fig. 90, p. 105.

15 Voir par exemple la tombe de Rodolphe de Souabe (ap. 1080). P. AVRIL, X. BARRAL I ALTET, D. GABORIT-CHOPIN, *Le temps des croisades*, Paris 1982 (Univers des formes), p. 234, fig. 220.

16 *Benedictionale Wintoniense* de l'abbaye de Ramsay (1020), Paris, B.N., ms. lat. 987, fol. 11.

hiérarchie des métaux s'ajoute à la valeur relative des armes. Cette échelle de valeur était déjà sensible dans les citations concernant l'étendard: la hampe peut être en argent ou en or, rois et empereur arborent tous deux une lance, mais celle de l'empereur est recouverte d'or, celle des rois est en argent¹⁷.

Au travers de ces textes et de ces enluminures, qui ne représentent malheureusement que des indices inconstants, on voit toutefois se dessiner une hiérarchie des enseignes assez bien respectée, basée au départ sur l'organisation romaine et sur la valeur respective des métaux précieux. Cette constatation appelle tout de même deux remarques: premièrement, l'empereur et les rois ne portent que l'enseigne d'une légion (aigle, gonfanon, étendard), et les princes ne semblent posséder que l'enseigne d'une cohorte (dragon). Quant aux seigneurs moins importants, ils n'ont que des lances décorées de tissus bleus, blancs ou jaunes, sans doute dérivées du pilum, sans nom particulier (bannière et pennon à partir du XII^e siècle). En second lieu, on assiste à un brassage de ces enseignes. Comme le signale Suger, la bannière rouge du Vexin était fixée sur l'Oriflamme en 1124¹⁸, et la *Chronicon Andrense* montre qu'en 1184 le dragon était fixé sur l'étendard. C'est l'apparition de la Sainte Lance comme enseigne de l'empereur qui bouleversa quelque peu l'organisation de départ; la lance, après avoir été la plus humble des enseignes militaires romaines, devenait la plus remarquable relique impériale. La hiérarchie antique était encore à peu près respectée auparavant: l'empereur portait une lance d'or ou l'étendard, celle du royaume de France était en argent, et les ducs de Normandie arboraient le Dragon, du moins à partir de 1066. C'est la menace d'une guerre, agitée en 1124 par Henri V, qui amena, semble-t-il, le roi Louis VI le Gros à adopter des insignes impériaux.

L'épée

On a vu plus haut qu'on ne trouvait pas d'épée dans les mains des empereurs et des rois avant le XI^e siècle, exception faite de l'épée représentée entre les mains de Saül, qui ne concerne que l'épisode particulier de l'entretien avec Doëg. Mais les épées se rapprochent des mains des rois durant le X^e siècle. Dès Charles le Chauve, le souverain est entouré de porteurs d'armes: soit des guerriers, portant cuirasse et casques, soit des civils qui semblent être des conseillers plutôt que des gardes. L'un de ces hommes tient une épée, l'autre porte une lance et un bouclier (fig. 11), détail que nous analyserons plus tard. Le premier souverain représenté l'épée à la main est Henri II (1002–1024), sur une page de son sacramentaire alors qu'il reçoit trois *regalia* (fig. 12): le Christ pose une couronne sur sa tête, à sa droite, un ange lui remet un bâton noueux, arborant un ornement conique qui porte en son faîte un pommeau surmonté d'une croix. On peut reconnaître ici la Sainte Lance, enfermée dans un reliquaire. A la gauche de l'empereur, un ange met dans sa main une épée dans son fourreau. Nous reviendrons également sur cette épée. Tous ces détails sont sans aucun doute liés entre eux, et nous indiquent une modification du rôle de l'épée, à laquelle on peut trouver plusieurs causes.

17 (J.P.), Helgaudus Floriacensis (c. 1033), *Epitome vite regis Roberti Pii*, Migne PL 141, col. 914: *Invenit ibi suam lanceam a conjuge gloriosa bene argento paratam*. Il trouva là sa lance bien parée d'argent par sa glorieuse épouse.

18 Henri WAQUET, Suger, Vie de Louis VI le Gros, Paris 1964, p. 218–221.

La première est sans doute l'évolution du statut de la lance que tient l'empereur. Ce n'est plus désormais une lance anonyme, symbole guerrier, mais une lance sacrée, celle de saint Maurice, assimilée progressivement à la lance avec laquelle Longin avait percé le flanc du Christ. Il faut donc un autre emblème représentatif de la puissance militaire. En second lieu, la puissance montante des chevaliers, et l'adoption progressive de leur système de valeurs par l'aristocratie, n'est sans doute pas étrangère à l'adoption de l'épée parmi les *regalia*. Les biographies parallèles des ducs Guillaume V d'Aquitaine (960–1030) et Guillaume de Normandie (1027–1087), et des rois Robert II le Pieux (970–1031) et Louis VI le Gros (1081–1137), montrent que l'adoption du style de vie chevaleresque par la haute aristocratie date de la décennie 1030 pour les ducs, d'un demi siècle plus tard pour les rois. L'anarchie féodale – ou l'ordre seigneurial – atteint alors son apogée. Le fait que quatre-vingt ans plus tôt un empereur soit pour la première fois représenté une épée en main n'est sans doute pas sans rapport avec les premières manifestations de l'importance grandissante des chevaliers. Examinons maintenant en détail les enluminures d'Otton III et de Henri II.

Tout d'abord, les deux porteurs d'armes sont évidemment des vassaux du roi, et probablement des vassaux de rang assez élevé. Porter l'épée d'un prince était une façon apparente de reconnaître sa suzeraineté. Le fait est illustré par l'épisode où Hugues Capet, recevant Otton III, faillit ramasser l'épée que l'empereur avait laissée derrière lui. Il en fut empêché par un de ses vassaux qui se saisit de l'arme à sa place, pour lui éviter de reconnaître ainsi la supériorité impériale¹⁹. L'épisode nous indique que de grands personnages ne considéraient pas comme indigne de leur rang d'avoir à porter l'épée de l'empereur. Pourtant il ne semble pas que cela ait été considéré comme une dignité ou une charge, et à ma connaissance, il n'y a qu'à Byzance que le *spatharius* soit un dignitaire. Si le porteur d'épée est un vassal sans fonction attitrée, le porteur de la lance et du bouclier ne semble pas davantage exercer de charge particulière. On rapprochera la représentation de ces trois armes des mentions qui en sont faites dans deux textes cités par M. Jean Flori: *l'Ordo ad armandum ecclesiae defensorem vel alium militem*, ms. Cologne 141 (début XI^e siècle), et un manuscrit de Prüm du XII^e siècle, malheureusement non identifié dans l'article²⁰. Le premier texte comprend, d'après l'auteur, des formules «autrefois royales», dont «l'ordo du couronnement des rois allemands dit ordo C d'Erdmann». Il comprend, dans l'ordre, la bénédiction de l'enseigne (*vexillum*), de la lance (*lanceam*), de «l'enseigne de la lance» (*vexillum lancea*), de l'épée (*ensem*), du bouclier (*scutum*). Le manuscrit de Prüm contiendrait une bénédiction de l'épée, de la lance et du bouclier (*gladio, lanceam, scutum*). Dans le premier texte, le *vexillum* est clairement différent du *vexillum lancea*, qui est béni alors que l'officiant tient la lance en main. On a donc quatre objets différents, destinés en l'occurrence à un avoué d'une abbaye, mais dont la mention remonte en fait à des textes concernant l'empereur ou ses armées. Et de fait, trois d'entre eux (épée, lance, bouclier) figurent sur la miniature d'Otton III. Le quatrième ne pourrait guère être autre chose que le sceptre long, même si le nom qui lui est donné (*vexillum*) suggère une étoffe, mais le texte cité de Petrus Tudebodius

19 René LATOUCHE, Richer, Histoire de France, t. III, Paris 1967, p. 85.

20 Jean FLORI, Du nouveau sur l'adoubement des chevaliers (XI^e-XII^e siècles), dans: Le Moyen Age 91 (1985), p. 212–213 et 222–225.

permet d'identifier formellement le *vexillum* avec l'étendard, du moins pour la fin du X^e siècle (cf. note 6). Ce qui est intéressant, c'est l'ordre dans lequel les armes sont citées dans les deux textes: lance, épée, bouclier dans le manuscrit de Cologne, épée, lance, bouclier dans le manuscrit de Prüm qui est postérieur de deux siècles. Il y a bien là la trace d'une éclipse progressive de la lance au profit de l'épée, que Jean Flori qualifie d'arme caractéristique du chevalier.

Néanmoins, l'effacement de la lance ne se traduit pas par son remplacement complet par l'épée, qui reste l'emblème des ducs, des comtes et des sires. En audience publique, un sire ou un duc porte l'épée, la façon dont celle-ci est tenue indiquant le degré de soumission de l'interlocuteur. Elle peut être tenue à plat sur les genoux, pointe en bas ou pointe en l'air, selon les circonstances. La tapisserie de Bayeux est remarquablement explicite à ce propos: Guillaume recevant pour la première fois Harold tient son épée pointe en bas (fig. 13). Plus tard, l'ayant fait chevalier, lui ayant donné sa fille en mariage, il s'adresse à lui en tenant son épée pointe en haut, et fait de son index droit un signe de commandement (fig. 14). On peut en conclure que si l'épée, par sa présence sur les genoux du prince, indique l'exercice d'un pouvoir, la façon dont elle est tenue montre le degré d'autorité exercée sur l'interlocuteur. On s'adresse à un hôte, ambassadeur d'un roi, épée pointe en bas; à un vassal, on parle épée pointe en l'air, les sceaux représentent d'ailleurs toujours les *principes* portant leur épée ainsi. C'est dans cette attitude que s'exprime le plus solennellement leur autorité.

L'usage de l'épée comme symbole du pouvoir dut prendre un relief particulier après le VIII^e siècle, quand les armes ne furent plus ensevelies avec leur propriétaire. L'épée ainsi tenue pouvait être celle du père et acquérir un statut de *regalium*, objet dont la transmission manifestait la continuité dynastique, mais transmettait aussi la valeur guerrière de son premier possesseur, réel ou supposé. La tapisserie de Bayeux n'est pas seulement remarquable par la succession des attitudes de Guillaume face à Harold, mais aussi dans la précision du dessin: l'épée de Guillaume, comme celle de Guy de Beaurain, n'est pas la même que celles de ses contemporains, dont le pommeau est circulaire. C'est en fait une épée plus ancienne, avec un pommeau en demi-lune, qu'on peut placer dans une fourchette entre 930 et 1010. En d'autres termes, même si ce n'est peut être pas l'épée de Rollon (comte de 911 à 927), c'est sans aucun doute celle de l'un de ses successeurs immédiats.

Un autre de ces *regalia*, l'épée du sacre des rois de France, dite de Charlemagne, est particulièrement intéressante. Le pommeau est de même forme que celui de l'épée de Guillaume de Normandie (fig. 15), le reste de l'arme est plus récent. C'est donc cette pièce, la plus apparente, qui forme la partie importante de cette épée, dont la présence au sacre des rois de France est attestée au moins depuis le XII^e siècle. Le pommeau, en or, est ciselé. C'est le pommeau, en or ou en cristal, que les chansons de geste décrivent comme renfermant une relique. Mais jusqu'à preuve du contraire, ce lieu commun n'est absolument pas fondé: aucun des pommeaux conservés n'en contient. C'est le pommeau lui-même qui peut être considéré comme une relique. Dans le cas qui nous intéresse, on n'a pas de preuve textuelle qu'il s'agit du pommeau de l'épée d'Hugues Capet, mais le règne du fondateur éponyme de la dynastie capétienne (987-996) se situe, plus encore que pour Rollon, dans la fourchette chronologique des pommeaux en demi-lune. Les rois d'Angleterre, de leur côté, avaient, en guise de

regalia, Durandal, l'épée de Roland, Excalibur, l'épée d'Arthur, et Curtaine, l'épée de Tristan²¹.

Tout ceci nous ramène à l'épée qu'un ange tendait à l'empereur Henri II. La forme de son pommeau semble fort proche de celui de l'épée de Guillaume de Normandie et de l'épée du sacre des rois de France. Il serait logique qu'il s'agisse de l'épée figurée à gauche d'Otton III. Ce n'est en fait pas le cas, car le pommeau de l'épée d'Henri II semble décoré (de pierres ou d'émaux), tandis que le pommeau de celle d'Otton III est uni. La forme du second est reconnaissable: il s'agit de l'épée de saint Maurice (fig. 16). Henri II arbore en fait une arme plus ancienne que celle de son prédécesseur. Cette épée serait alors antérieure de trente ou cinquante ans à ce qui était estimé, cette forme en «noix de Brazil» étant également clairement observable sur un manuscrit de Saint-Aubin-d'Angers qui date, comme l'évangélaire d'Otton III, des alentours de l'an mil²². On sait d'autre part qu'à cette époque les souverains s'offrent les uns aux autres de telles armes en cadeau, et qu'ainsi le duc Guillaume V d'Aquitaine avait offert une épée à l'empereur Henri II²³. Bien qu'elle soit contemporaine de l'épée du sacre des empereurs conservée à Vienne, il ne s'agit toutefois pas de celle-ci: l'inscription que porte l'épée de Vienne est différente: *Benedictus dos des meus qui docet manus* (*benedictus dominus Deus meus qui docet manus*). En tout état de cause, l'épée du sacre des empereurs reste toutefois postérieure à l'épée du sacre des rois de France. A cela deux raisons possibles: on a vu que les rois n'avaient adopté les coutumes et les armes chevaleresques qu'une ou deux générations après les ducs; que les empereurs les aient adoptées encore plus tardivement ne serait donc pas surprenant. D'autre part, le changement de dynastie qui s'opéra à la mort d'Henri II explique sans doute cette disparition, l'empereur ayant pu donner son épée, comme il le fit pour ses livres, à l'évêché de Bamberg, à moins qu'elle n'ait été léguée au monastère d'Essen, qui conserve une épée de forme très semblable (fig. 17).

Ce décalage pourrait expliquer l'attribution, somme toute modeste, de l'épée du sacre des empereurs à saint Maurice: l'épée dynastique des ottoniens ayant disparu, c'étaient les rois de France qui détenaient l'épée la plus ancienne, de fait attribuée à Charlemagne. Mais on peut également penser que les empereurs ottoniens ont été les premiers à donner une origine religieuse à leur épée, en rapport avec leur culte de saint Maurice, et que l'identification de l'épée des rois de France date d'une période postérieure. On a en effet visiblement la trace d'un culte impérial particulier rendu à ce saint, car trois autres armes de cette époque sont encore censées lui avoir appartenu. Outre l'épée du sacre des empereurs, une épée pratiquement contemporaine de la première est conservée à l'Armeria Reale de Turin (fig. 18), et on retrouve le nom de saint Maurice attribué aux deux Saintes Lances, à Cracovie et à Vienne. On verra qu'il s'agit là aussi d'armes du XI^e siècle.

21 E. MASON, *The Hero's invincible Weapon: an Aspect of Propaganda*, dans: *The Ideal and practice of medieval Knighthood*, t. III, Woodbridge 1990, p. 121-137.

22 *Vie de saint Aubin*, Paris, B.N., ms. N.A.L. 1390, fol. 7v^o.

23 Jules CHAVANON, *Adhémar de Chabannes, Chronique*, Paris 1897, chap. 41, p. 163: Et, entre autres innombrables cadeaux, le duc Guillaume envoya à l'empereur une épée d'or fin, où étaient gravés ces mots: *Henri, Empereur, César, Auguste*.

La Sainte Lance et l'Oriflamme

La Sainte Lance

Je ne ferai qu'une brève mention de la «Sainte Lance», découverte fort opportunément par un moine appelé Pierre Barthélémy dans le sol d'une des églises de la ville d'Antioche à la fin du mois de juin 1098. La relique, qui rendit l'espoir aux croisés assiégés par l'atabeg de Mossoul, Kerboga, fut déclarée fausse par le pape Benoît XIV (1740–1758). Elle ne semble pas avoir été conservée, on ne peut donc que se douter qu'il s'agissait d'une lance du XI^e siècle, relique fabriquée pour la circonstance, sans aucune antiquité. Mais il y en eut d'autres, guère plus anciennes.

La Sainte Lance a fait l'objet d'une attention soutenue de la part de Mme Lombard-Jourdan²⁴. On peut ne pas être d'accord avec ses idées, notamment en ce qui concerne la localisation de l'ombilic de la Gaule, et douter que la Sainte Lance soit le réceptacle d'un objet sacré, le *labarum*, emprunté par Constantin à l'occasion de la bataille du Ponte Milvio, mais il est néanmoins intéressant d'utiliser les résultats de ses recherches concernant la chronologie des différentes lances sacrées dans l'Empire, et dans le royaume de Pologne. La première apparition datée de la Sainte Lance remonterait à 922, lors de son offrande par un comte lombard à Rodolphe II de Bourgogne. Ce serait en fait la lance de Constantin, qui servait à l'investiture des rois de Lombardie (fig. 19), selon un rituel qui devait être semblable à celui que l'on a vu attesté dès l'époque mérovingienne. Cette lance aurait été cédée par Rodolphe II à Henri l'Oiseleur en 926 ou 935²⁵. Cassée en 980, elle aurait été placée dans trois étuis successifs, d'abord en fer, en cuivre avant 1024, en argent après 1086. L'étui en cuivre serait, d'après Mme Lombard-Jourdan, celui représenté sur la copie de la lance effectuée vers 1024 pour Boleslas le Vaillant, roi de Pologne. En 1038, Rodolphe III de Bourgogne aurait envoyé à Conrad II le Salique une autre lance, celle de saint Maurice, qui servait pour l'investiture du roi de Bourgogne. La lance de Pologne, dite également de saint Maurice, est toujours conservée à Cracovie dans le trésor du Wavel (fig. 20). De même, la lance allemande, qui est censée être la lance donnée par Rodolphe II à Henri l'Oiseleur, est conservée à Vienne. Cette chronologie, qui paraît bien établie, est intéressante car on peut la vérifier, les objets mentionnés étant toujours visibles. Toutefois elle me semble devoir faire l'objet d'un certain nombre de remarques.

Tout d'abord, il me paraît difficile de croire que la lance conservée à Vienne soit, au vu de sa forme, datable de 922. Nous disposons en effet pour cette période, chance exceptionnelle, de deux lances datées avec précision par l'archéologie: une (950–970) trouvée à Burg Meer par M. Herrnbrodt²⁶, l'autre (1005–1030) découverte à Colle-

24 Anne Lombard-Jourdan, *Fleur de lys et oriflamme*, Paris 1991: Liutprand, *Antapodosis* (920–972): IV, 23, in anno 936, col. 868: *Seseque cum omni populo lacrimas fundens ante victoriferos clavos manibus domini et salvatoris nostri Jesu Christi adfixos suaeque lancae impositos in orationem dedit.*

25 Mme Lombard-Jourdan se réfère à Liutprand, *Antapodosis*, IV, 25, et à l'étude de René POUPARDIN, *Le royaume de Bourgogne, 888–1038*, Paris 1907, p. 31 et 377–382.

26 A. HERRNBRODT, *Die Ausgrabung der Motte Burg Meer in Buderich bei Düsseldorf*, dans: Château-Gaillard (1964), p. 62–72.



fig. 1 Apothéose d'un empereur, Camée de Licinius, Paris, B.N., cabinet des médailles. Cf. DUFRENOY, *Les illustrations du Psautier d'Utrecht* (voir n. 13), fig. 1.



fig. 2 L'empereur Théodose entouré de ses princes associés, Valentinien II et Arcadius (388), plat cérémoniel en argent, Real Academia de la Historia, Madrid. Cf. Georges DUBY, *Histoire de la France*, t. I. Des origines à 1348, Paris 1970, p. 158.



fig. 3 L'empereur Otton II entouré des provinces de l'Empire, *Registrum Gregorii* (Trèves, Stadtbibliothek, cod. 171/1626), Trèves (vers 983), Chantilly, Musée Condé, ms. 15654, feuillet séparé. Cf. catalogue exposition: Orléans, les premiers Capétiens, n° 3, p. 23, cl. I.R.H.T.



fig. 4 Otton III trônant, *Évangélaire d'Otton III* (996-1002), Reichenau (vers 1000), Munich, Bayerische Staatsbibliothek Clm. 4453, fol. 24. Cf. L. GRODECKI / P. MÜTHERICH / J. TARALON / P. WORMALD, *Le siècle de l'an Mil*, Paris 1973 (Univers des formes), p. 91, fig. 81.

fig. 5 Le dragon, enseigne de l'armée Anglo-saxonne à Hastings, Broderie de Bayeux. Cliché ville de Bayeux.



fig. 6 Ahimelech interpelle le roi Saba qui s'entretient avec David, psaume 51, *Psautier*, Hautvilliers (milieu du IX^e siècle), Oxford, Bodleian Library, ms. Douce 59, fol. 51v^o. Cf. HUBERT / PORCHER / VOLBACH, *L'Empire carolingien* (voir n. 14), fig. 90, p. 105.



fig. 7 L'armée anglaise approchant de Hastings est signalée à Guillaume, Broderie de Bayeux. Cliché ville de Bayeux.



fig. 8 Couronnement de Harold, Broderie de Bayeux. Cliché ville de Bayeux.



fig. 9 Harold tient conseil peu après son couronnement, Broderie de Bayeux. Cliché ville de Bayeux.



fig. 10 Le roi Ezéchias, *Evangiles*, Saint-Germain-des-Prés (X^e siècle), Paris, B.N. ms. lat. 11961, fol. 7v, cl. B.N.



fig. 11 Charles le Chauve, entouré de ses officiers, des provinces, des vertus cardinales et d'anges, *Bible de saint Callixte*, dite *Bible de Saint-Paul-hors-les-murs*, réalisée à Saint-Denis (869–870). Rome, basilique de Saint-Paul-hors-les-murs, sans n^o, fol. 1. Cf. HUBERT / PORCHER / VOLBACH, fig. 130, p. 140.



fig. 12 Henri II recevant les *regalia* au moment du sacre: la Sainte Lance, l'épée de saint Maurice et la couronne, *Sacramentaire de Henri II*, Ratisbonne (1002–1014), Munich, Bayerische Staatsbibliothek, Clm. 4456, fol. 11. Cf. L. GRODECKI, P. MÜTHERICH, J. TARALON, P. WORMALD, *Le siècle de l'an Mil*, Paris 1973 (Univers des formes), p. 159, fig. 150. Il faut remarquer la forme surprenante de la sainte lance, qui doit être recouverte d'un reliquaire.



fig. 13 Première entrevue officielle entre Guillaume et Harold, Broderie de Bayeux. Cliché ville de Bayeux. Harold, envoyé en ambassade par le roi Edouard le Confesseur, vient d'être relâché par le comte de Beaurain sur l'ordre direct de Guillaume.



fig. 14 Guillaume fait prêter un serment à Harold, Broderie de Bayeux. Cliché ville de Bayeux. Après avoir emmené Harold en expédition, l'avoir adoubé et lui avoir donné sa fille, Guillaume ordonne à Harold de prêter serment sur des reliquaires.

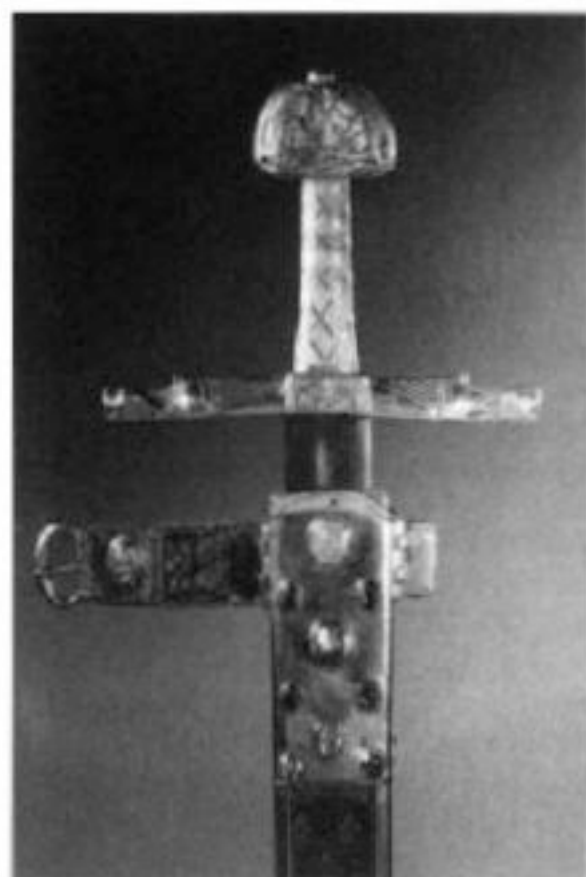


fig. 15 Épée dite de Charlemagne, Paris, Musée du Louvre, inv. MS 84. Cf. catalogue exposition: *Le trésor de Saint-Denis*, Paris 1991, p. 205.

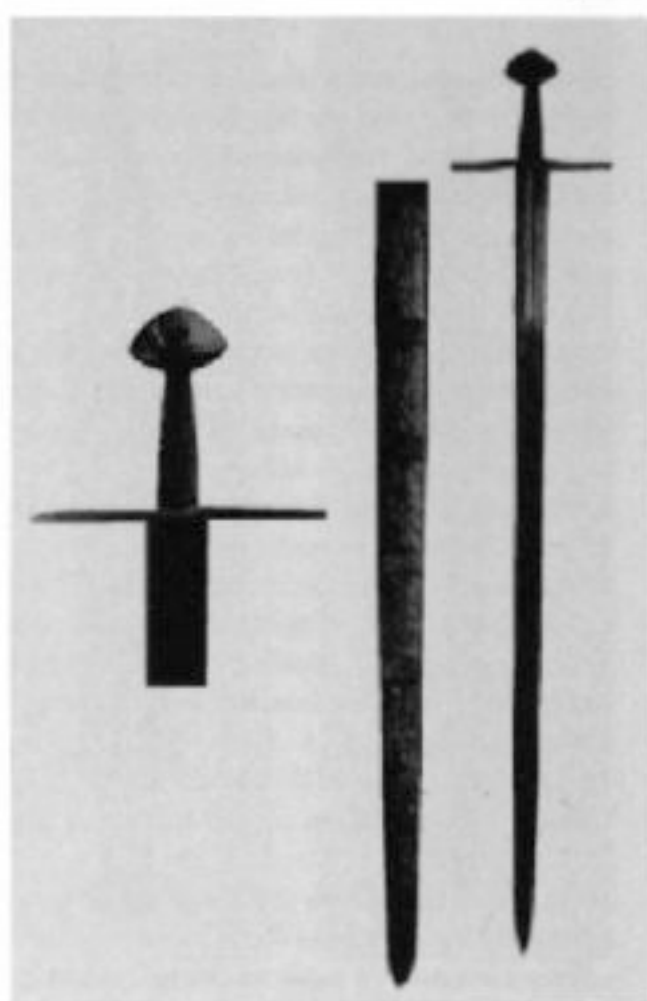


fig. 16 Épée dite de Saint Maurice, attribuée à Henri III le Noir (emp. 1039-mort 1056), inscription *BENEDICTUS DOS DES MEUS QUI DOCET MANUS*, sur le pommeau doré *DOMINUS DOS*, sur la garde *CHRISTUS VINCIT CHRISTUS REGNAT CHRISTUS IMPERAT*, L. lame 95,3 cm, Vienne (Autriche), Weltliche Schatzkammer. Cf. Ada BRUHN-HOFFMEYER, *Middelalderens Tveæggede Svaerd*, Copenhague 1954, p. 12, n° 67, Ronald E. OAKESHOTT, *Record of the Medieval Sword*, Woodbridge 1991, p. 56. C'est probablement cette épée qui se trouve représentée sur l'évangélaire d'Otton III, elle a servi au sacre des empereurs allemands, puis autrichiens. Le fourreau est gravé de figures qui sont à l'endroit quand l'épée est portée pointe en haut, cf. Mechthild SCHULZE-DÖRRLAM, *Das Reichsschwert (Die Salier und ihr Reich 32)*, 1995.



fig. 17 Épée dite des saints Cosme et Damien, L. 95 cm, L. lame 82 cm, lg. garde 14,5 cm, Essen (R.F.A.), Domschatz. Cf. GRODECKI/MÜLLERICH/TARALON/WORMALD (voir fig. 4) fig. 269, p. 268.

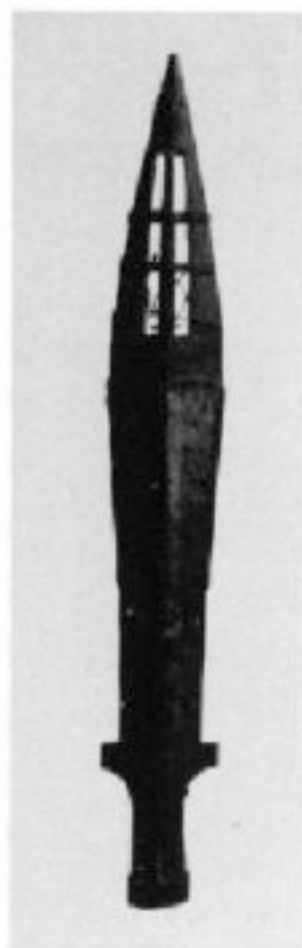


fig. 18 Épée dite de saint Maurice, L. 110 cm, L. lame 91,5 cm, lg. garde 18,5 cm, Turin (Italie), Armeria reale, inv. G 25. Cf. C. PANSERI, *Ricerche metallographica sopra una spada del XII secolo*, dans: *Documenti e contributi per la storia della metallurgia*, n° 1 (1953) fig. 5.

fig. 19 Pointe de la Sainte Lance, damassée, douille incisée, L. 52,8 cm, Vienne (Autriche), Weltliche Schatzkammer. Cf. P. PAULSEN, *Flügellanzten zum archäologischen Horizont der Wiener »Sancta Lancea«*, dans: *Frühmittelalterliche Studien* 3 (1969) pl. XX, fig. 49. C'est en 936 que la sainte lance fut citée pour la première fois par Liutprand, comme étant la lance de Constantin, l'étui argenté qui unit les morceaux de la lance porte une dédicace à saint Maurice.



fig. 20 Lance de saint Maurice, conservée au trésor du Wawel à Cracovie, copie de la Sainte Lance offerte au roi Boleslas de Pologne. Mentionnée pour la première fois en 1024. Cf. Anne LOMBARD-JOURDAN, *Fleur de lys et oriflamme*, Paris 1991, p. 145, ill. 37.

tière par M. Colardelle²⁷. La lance conservée à Vienne est très nettement d'un type plus proche de la seconde que de la première, même si elle est par ailleurs assez semblable, dans sa forme générale, aux lances représentées dans le Psautier de Stuttgart (circa 820–830). Aussi aberrant que cela puisse paraître, la lance conservée à Vienne pourrait être la lance donnée en 1038 à Conrad le Salique (en effet, elle est attribuée à saint Maurice, ce qui est clairement lisible sur l'étui), ce qui revient à dire que la copie serait plus ancienne que l'original supposé. Par ailleurs, il est tout à fait impossible de penser que la lance de Vienne est une copie, et la lance du Wavel l'original; cette dernière est un objet non fonctionnel forgé en un seul morceau, alors que la lance de Vienne est une vraie arme, cassée et réparée. Mais la fidélité de la copie du Wavel n'est pas absolue: elle est plus petite que l'original de Vienne, la plaque portant une dédicace n'est pas de même forme, ses ailettes ne sont pas décorées, alors que celles de la lance de Vienne sont incisées de croix, les plaques de réparation ne sont pas percées et ficelées de la même façon. Enfin, sur une lance antérieure à 922, la douille aurait dû être octogonale, ou ronde et incisée de stries parallèles imitant les arêtes de l'octogone, stries que l'on observe sur la lance du Wavel. Or la douille de la lance de Vienne porte des décors incisés fermés que l'on retrouve sur une quarantaine d'exemplaires un peu partout en France, en Hollande et en Allemagne, mais dont plus de la moitié est concentrée en Bourgogne, et date du XI^e-XII^e siècle. La lance de Vienne a donc toutes les chances d'avoir été en réalité forgée en Bourgogne au XI^e siècle.

Une solution satisfaisante à ce problème serait que la lance de Constantin, cassée au IX^e siècle, ait été perdue après l'exécution de la lance du Wavel, et que la lance de saint Maurice, qui lui ressemblait dans ses grandes lignes, ait alors été intentionnellement brisée et réparée de façon à la remplacer. On aurait ensuite fini par l'assimiler avec la Sainte Lance. Même si ce n'est qu'une hypothèse extrêmement fragile, elle me paraît répondre à la question de savoir pourquoi la lance de Constantin, devenue la Sainte Lance, porte une attribution à saint Maurice. Quant à savoir à quelle époque la lance de Constantin aurait disparu, il serait encore plus aventureux de répondre. Suger cite déjà parmi les *regalia* impériaux la lance de saint Maurice, et non celle de Constantin, mais les occasions ont pu être nombreuses, ne serait-ce qu'à la bataille de Bouvines.

En effet, cette bataille est marquée par l'absence d'une enseigne, et non des moindres: la Sainte Lance ne figure pas dans les rangs allemands, ce que personne ne semble avoir relevé. L'aigle et le dragon sont mentionnés lors de la bataille, et il ne manque donc plus que la lance pour que la trilogie des enseignes romaines soit reconstituée²⁸. La lance de Constantin aurait dû se trouver sur le champ de bataille, puisque c'est une des reliques les plus sacrées de l'Empire, et qu'on lui attribue le pouvoir de faire fuir l'ennemi. Que sa présence soit passée sous silence par les chroniqueurs français est explicable, car dans le même temps le roi de France arbore l'Oriflamme, à qui on attribue le même pouvoir: cette disparition suspecte de la lance

27 Renée et Michel COLLARDELLE, Habitat immergé de Colletière à Charavine (Isère), premiers résultats, dans: *Archéologie médiévale* (1980), p. 167–269.

28 Georges DUBY, *Le Dimanche de Bouvines*, Paris 1973, p. 324: Il fait dresser au-dessus d'un char un pal, autour duquel s'entortille un dragon qui se fait voir ainsi au loin et de tous côtés ... au dessus du dragon plane l'aigle de Jupiter, aux ailes dorées ...

impériale permet d'ailleurs de deviner que l'Oriflamme était assimilée à la Sainte Lance, et qu'il aurait été de mauvais goût d'en mentionner deux dans des camps adverses sur le même champ de bataille²⁹. Du côté des chroniqueurs allemands, l'intérêt à taire la présence éventuelle de la Sainte Lance à Bouvines est encore plus évident, puisqu'elle avait échoué à assurer la victoire de l'empereur, plus encore si elle avait été perdue à cette occasion.

L'assimilation, du côté des Français, de l'Oriflamme avec la Sainte Lance, est une hypothèse confortée par trois vers de la Chanson de Roland. On y voit rassemblés le dragon, l'enseigne et l'étendard. L'enseigne et l'oriflamme y sont synonymes, et présentées comme le troisième membre de la triade énumérée par Isidore de Séville, qui est reprise telle quelle par le poème:

- v. 3093–3095: *Gefreid d'Anjou portet l'orie flambe / Seint Piere fut, si aveit num Romaine.*
 v. 3545: *Geifred d'Anjou, ki l'enseigne teneit.*
 v. 3329–3330: *Carles li Magnes, cum il vit l'amiraill. / E le dragon, l'enseigne et l'estandart.*

L'enseigne/oriflamme a donc un nom propre: un ancien nom, Romaine, par la suite changé en Montjoie, ce qui est également le cri de guerre de l'armée. Son rôle est fortement magique: si les bannières ne sont guère disputées au combat, l'étendard et l'oriflamme ont une autre importance: dans la Chanson de Roland, ils sont en quelque sorte le symbole des deux armées antagonistes. La chute de l'étendard de Mahomet est regardée par tous comme le présage de l'issue de la mêlée: la débandade commence chez les païens, et l'émir se lance contre Charlemagne dans une tentative ultime et suicidaire de renverser le cours de la bataille³⁰. En fait, l'Oriflamme n'a pas de réalité historique, elle n'est attestée par aucun texte avant la Chanson de Roland, elle ne semble pas avoir été arborée avant 1124. C'est selon toute probabilité une invention de Louis VI le Gros ou plutôt de Suger, basée uniquement sur un motif littéraire.

En France, le roi portait en 1033 une lance argentée. En 1124 il arbore l'oriflamme, et il est probable, même si ce n'est pas explicitement mentionné, que la hampe de la lance est désormais couverte d'or³¹. Mais il semble que la confusion soit déjà faite entre le support et l'étoffe qui y est accrochée, et le mot Oriflamme désigne désormais la bannière des comtes de Vexin attachée à la hampe. La cérémonie est décrite par Suger de façon succincte, mais la conjonction d'une enseigne rouge et d'une lance dorée n'est évidemment pas fortuite. L'explication donnée – le roi prend le vexillum du comte de Vexin, avoué de Saint-Denis, pour se reconnaître féal de l'abbaye – n'est qu'un prétexte, l'essentiel est que le roi de France se dote d'un étendard impérial. L'apparition de cette deuxième Oriflamme est donc un défi à l'empereur, en réponse à ses menaces d'invasion.

29 L'Oriflamme a été l'objet d'une étude pour les XIV^e et XV^e siècles, Philippe CONTAMINE, *L'oriflamme de Saint-Denis aux XIV^e-XV^e siècles*, Nancy 1975.

30 Pierre JONIN, *La Chanson de Roland*, Paris 1979, vers 3550 et sq.

31 Telle paraît être le sens étymologique de son nom: d'après le *Thesaurus linguae latinae*, Berlin 1924, t. 6.1: *framea* donne *flamea*, puis *flambe*. L'orie flambe serait donc la lance dorée. L'origine du mot oriflamme est par la suite confondu avec celui de flamme (latin *flamma*).

Conclusion

Les armes ne sont pas seulement les »outils« du combattant au Moyen Age, ce sont, depuis l'antiquité romaine, des insignes d'un pouvoir. Le type d'arme arboré, la façon dont on la porte, indiquent les positions sociales respectives du dominant et du dominé. Le don de la lance est le symbole de la transmission de ce pouvoir ou de sa délégation.

Les façons dont ces insignes sont représentés dans l'iconographie laissent par ailleurs deviner des équivalences de rôle entre la lance et l'étendard, emblèmes d'un pouvoir militaire, et entre la Sainte Lance et l'Oriflamme, insignes d'un pouvoir sacré. L'épée est la marque de la puissance des sires et des ducs, mais elle n'est pas arborée par les rois. Pourtant, elle fait partie des *regalia*. La hiérarchie des enseignes des légions romaines perdure jusqu'au XI^e siècle: aigle (puis étendard), dragon, lance (puis pennon). Cette organisation est lentement modifiée après l'apparition de la Sainte Lance au début du X^e siècle. Par la suite, on note l'apparition de nouvelles enseignes dont l'origine est chevaleresque (épée de commandement), religieuse (Sainte Lance) ou littéraire (Oriflamme). Dans la seconde moitié du XII^e siècle, de nouvelles enseignes feront leur apparition, reproduisant les armoiries qui se généralisent à cette époque: ce sont les bannières. La hiérarchie des emblèmes du pouvoir militaire sera alors entièrement refondue.